

Nouveau Site Web

Nouveau Site Web

Grande Nouvelle, le Parti du vote Blanc se dote d'un nouveau site internet. L'ancienne version n'avait qu'un an et demi mais une mise à jour s'imposait.

Nouvelle adresse également, car maintenant, le Parti du vote Blanc sera accessible à l'adresse suivante : www.parti-du-vote-blanc.fr

Bien sur, ce nouveau site a plusieurs objectifs :

- Plus simple et plus clair, et donc plus facile à naviguer.
- Préparer le PVB pour la présidentielle de 2012 !
- Plus de partage avec l'intégration de Facebook et de Twitter
- Plus joli, mais là, c'est à vous de juger ?

J'espère qu'il vous plaira autant qu'à nous et toutes vos suggestions sont les bienvenues !

Pour les nostalgiques, vous trouverez ci-dessous une capture écran de l'ancienne version. Avouez qu'il y a du changement !

Vendredi 02 Septembre 2011 Connexion Taille texte RSS



Parti du Vote Blanc
Voter sans prendre parti

Recherche sur le site PVB :

Accueil Textes Actualités Contact

2012 : Un candidat "Blanc"

Un constat s'impose : si la Révolution Française a voulu placer le peuple au coeur des décisions nationales, tout se passe aujourd'hui comme si les représentants qu'il a élus faisaient tout pour l'en tenir écarté.

[Lire la suite](#)





EVÉNEMENT

Opération "Drapeau Blanc"



Retrouvez-nous sur notre page Facebook et participez !



- ▶ Adhérer
- ▶ Faire un Don
- ▶ Signer la Pétition

IL L'A DIT !

- Un bulletin de vote est plus fort qu'une halle de freil -

Le Mot du Président



Est-ce que vous accomplissez correctement votre devoir de citoyen à chaque échéance électorale ?

Avez-vous d'ailleurs le sentiment d'être réellement représentés par ceux qui se présentent et pour qui nous sommes censés donner notre voix ?

Dans une démocratie telle que la nôtre, le droit de vote est bien entendu un acte civique de la plus haute importance et un privilège au regard des dictatures qui nous entourent. Il traduit en effet l'engagement de chaque électeur et témoigne de la légitimité populaire de nos élus.

Cependant, voter n'est pas seulement le droit des citoyens majeurs de participer à l'élection de ses représentants, c'est aussi et avant tout un devoir civique. La loi se doit donc de permettre à tout électeur se rendant aux urnes d'exprimer son opinion et donc son choix.

Face à une crise de confiance grandissante entre les citoyens que nous sommes et la classe politique, il apparaît que chaque nouveau scrutin confirme un nombre grandissant des abstentionnistes et des votes protestataires, ce qui fait bien évidemment les affaires des partis extrêmes.

Ce malaise politique pourrait être atténué s'il était proposé aux électeurs souhaitant s'exprimer une autre possibilité : **le vote blanc**.

Or, l'article L.66 du code électoral ne distingue pas un vote nul (vote qui n'est "pas valable") du vote blanc (qui "n'exprime pas de choix").

Au moment du dépouillement, un bulletin blanc est donc considéré comme nul. L'électeur qui a choisi de voter blanc disparaît des résultats. Il est assimilé à un abstentionniste.

Le vote protestataire restant difficilement mesurable, le vote sanction et l'abstention deviennent

BILLET D'HUMOUR...



OÙ'EN PENSEZ-VOUS ?

Quel est selon vous le message de l'abstention ?

- Rejet global des politiques
- Rien ne me convient
- Scrutin sans intérêt
- Manque d'information
- Autre

[Revenir](#) [Continuer](#)

▶ La Presse en parle

▶ Liens